

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

Réduction de vitesse et interdiction de stationner
Zone scolaire dans le quartier de Granada

Rouyn-Noranda, le 26 octobre 2017 – La direction régionale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accepte la proposition de la Ville de Rouyn-Noranda de réduire à 30 km/h la vitesse dans la zone scolaire du quartier de Granada ainsi que l'interdiction de stationner en bordure de la rue pour l'année scolaire.

La limite de vitesse sera donc établie à 30 km/h dans la zone scolaire durant la période scolaire, soit de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin. Le MTMDÉ effectuera les changements de signalisation au cours de l'automne.

De plus, sous la recommandation du Ministère, une balise piétonnière pour le passage d'écoliers sera installée au centre de la chaussée. Ce genre de balise incite les conducteurs à ralentir.

Le Ministère procédera également au rétrécissement du marquage actuel sur la route, passant de 3,25 mètres à 3 mètres, largeur recommandée pour ce type de chemin.

L'installation de la balise et le marquage au sol seront réalisés en 2018, à la suite de la saison hivernale.

La Ville se réjouit de l'attitude positive du ministère des Transports qui acquiesce à ses demandes, qui devrait se traduire par une plus grande sécurité pour tous et, surtout, ceux et celles qui fréquentent l'école de Granada.

- 30 -

Source : Bureau du maire
819 797-7110, poste 7371

Cité étudiante

100, rue Taschereau Est, C.P. 220, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Téléphone : 819 797-7111 • 819 797-7110 • www.rouyn-noranda.ca